

Supplément

au n° 404

www.urbanisme.fr

LA REVUE

urbanisme

Paris 2024

Des Jeux accélérateurs
de développement territorial

Dépollution accélérée du Terrain des essences

À La Courneuve et Dugny (Seine-Saint-Denis), la candidature favorise la renaturation.



L'héritage nature des Jeux

Son nom ne doit pas tromper. Même s'il désigne une enclave au sein du parc départemental Georges-Valbon classé Natura 2000, le Terrain des essences ne fait pas référence à des variétés végétales. Il s'agit d'une zone ingrate, longtemps utilisée par l'armée comme dépôt de carburants et de munitions, aujourd'hui au cœur du projet d'aménagement autour de la gare de Dugny-La Courneuve. À l'issue d'un dialogue compétitif, la maîtrise d'œuvre a été remportée en février 2015 par TVK. Le terrain à aménager comprend aussi une zone de logistique, les grands bassins de rétention des eaux usées du Nord de la Seine-Saint-Denis, les abords de l'Aire des vents qui accueille la Fête de l'Humanité, et les débuts des RD 30 et 50.

Le programme initial comportait des logements, des commerces, un peu d'activités et la connexion du centre-ville de Dugny avec la nouvelle gare SNCF Tram Express 11 qui permet une correspondance avec la ligne B du RER et le Grand Paris Express au Bourget. « Plutôt que de construire sur les 13 ha, nous avons choisi de garder sa fonction d'espace naturel à cette enclave, pourtant très polluée, de construire autour une urbanisation dense et de transformer les voies départementales à fort trafic en boulevards urbains apaisés. Notre objectif était d'en faire un lieu arboré, accessible au public et adapté à des oiseaux comme le blongios nain qui a besoin de grands milieux humides », explique Marine Linglart, l'écologue du groupement (Urban Eco).

Arrive entre temps la candidature aux Jeux Olympiques qui conduit à inclure dans la réflexion d'ensemble les différents équipements sur le site de Dugny-Le Bourget (centre des médias, village des médias et cluster) et qui a abouti à donner plus de force au projet.

CHEMINEMENTS DOUX

En effet, loin de compliquer le projet, la candidature va en accélérer la réalisation. Premier bénéfice : l'amélioration du système de gestion des eaux usées des bassins de la Molette. Un des trois bassins à ciel ouvert qui sert de décantation sera enterré, faisant disparaître les nuisances olfactives, et deux autres verront leur qualité écologique grandement améliorée, permettant de les inclure dans la grande trame verte Ouest-Est. « Sans les Jeux, c'était impossible », estime Marine Linglart. Deuxième accélération : la dépollution du Terrain des essences où s'installera le stand de tir. Elle sera prise en charge par son propriétaire, l'État, avant que le terrain ne soit cédé au Département. « Cette dépollution permettra de démarrer l'aménagement des espaces naturels, avec des milieux humides et des roselières. » Tout est pensé pour que les épreuves de tir (qui ne durent que quelques jours) ne dérangent pas longtemps les oiseaux, avant que le site ne soit démonté. L'aménagement de la bande séparant le village des médias de l'Aire des vents peut démarrer : il prévoit des espaces de jeux, des équipements sportifs légers, une aire de pique-nique, des jardins familiaux, des petits boisements... L'écologue poursuit : « Nous réalisons un inventaire détaillé des végétaux à partir duquel nous remplacerons les arbres invasifs à faible valeur sur le long terme comme les acacias par des érables, des frênes et des ormes ».

Les Jeux accélèrent aussi la réflexion sur les cheminements doux qui relieront le parc Georges-Valbon au futur équipement dédié au volley-ball et à la gare du Bourget. « Nous allons pouvoir désenclaver un petit quartier pavillonnaire, la Comète, isolé de la ville et coincé entre l'A1 et un site industriel. C'était prévu, mais sur quinze ou vingt ans, à l'image de la passerelle qui franchira l'A1 et qui sera construite pour les Jeux. » Dernier site à profiter de la candidature : le terrain de la Pigeonnière qui, après des débats, va rester naturel. Le chemin, qui emprunte l'ancienne départementale et reconnectera le centre-ville de Dugny à la gare, sera mis en valeur, même s'il restera fermé après 22 h pour préserver les espèces. Quand on interroge Marine Linglart sur l'exemplarité de la démarche, elle s'en remet à l'avis de France Nature Environnement qui, le 30 janvier 2017, lors d'une réunion publique à Dugny, a souligné la qualité environnementale du projet. Pour une écologue, cela vaut tous les *satisfecit*. ■ J.-M. M.